CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22978** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 05/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/02/2004

Raison sociale : ART.CA.VIC ETANCHEITE BARDAGE SARL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/06/2026

Sigle : ART.CA.VIC

Capital : 80 000

100 RUE DU CLOS PASQUIES
45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2004B00141

Siret : 452 091 234 00024

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 0026057

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004099636904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000004099636904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 38 76 81 10 **Fax :**

Portable : 06 61 26 60 48

Responsabilité légale :
PATINOTE VICTOR PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.artcavic.com

E-mail : accueil@artcavic.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 371 303 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure)	11	24/05/2023
3272	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité confirmée)		20/09/2024
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure)	12	21/09/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/10/2026 11:42

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E22978** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE **05/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/02/2004
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/06/2026
Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2004B00141

Siret : **452 091 234 00024**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 0026057

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004099636904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000004099636904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ART.CA.VIC ETANCHEITE BARDAGE SARL**
Sigle : ART.CA.VIC
100 RUE DU CLOS PASQUIES
45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC

Téléphone : 02 38 76 81 10 **Fax :**
Portable : 06 61 26 60 48

Site Internet : http://www.artcavic.com
E-mail : accueil@artcavic.com

Responsabilité légale :
PATINOTE VICTOR PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3272	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	20/09/2024
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	21/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	24/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/10/2026 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.